



UNIVERSITE DE LUBUMBASHI

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Département des Sciences Economiques

B.P. 1825



INTEGRATION REGIONALE ET TRANSFORMATION ECONOMIQUE DE LA RDC DANS LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE DE LA SADC

Thèse présentée et soutenue en vue
de l'obtention du grade de Docteur
en Sciences Economiques

Par **AMURI N'SIMBO ASSUMANI**

Chef de travaux
Diplômé d'Etudes Approfondies

Promoteur : **MWANIA WAKOSIA José**
Professeur

Co-Promoteur : **KALABA BIN SANKWE Félix**
Professeur

Membre : **CHEY MUKANDU**
Professeur Ordinaire

Année académique 2021 - 2022

SYNTHESE-DE-LA-THESE-DE-DOCTORAT-DU-DOCTEUR-AMURI-N'SIMBO-ASSUMANI

Dans cette thèse de doctorat en **économie régionale** et **internationale**, l'objectif poursuivi est celui d'analyser théoriquement et empiriquement la possibilité de doter la RDC des stratégies de sa transformation productive ou économique. L'économie congolaise, malgré ses nombreuses ressources naturelles, à l'instar des autres économies africaines, particulièrement, celles de la SADC, demeure une économie fortement concentrée et dépendante des exportations des produits de base à l'état brut (cuivre, cobalt, or, diamant, cassitérite, coltan, ...etc.). La sous-région australe estime le degré de transformation des produits miniers et surtout agricole à environ 10% de leur valeur potentielle. Mieux, l'économie congolaise est sans nul doute **une économie rentière, vulnérable et fragile**.

Face aux différentes limites de ses stratégies à l'**échelle national**, et vu que la récurrente question de transformation économique que connaît la RDC depuis 1960 est loin d'être **un problème spécifique à son économie**, le recours à la **coopération interétatique** à l'**échelle sous-régional** s'impose, en vue de palier aux déficits en diversification et en sophistication de ses exportations qui ne permettent plus de libérer une croissance économique inclusive. Les données chiffrées aussi bien sur la RDC que celles de toute la sous-région australe sont éloquentes à ce sujet. D'une part, la contribution du secteur industriel congolais entre 2010 et 2020 avoisine à peine 11,4% du PIB alors que sa valeur ajoutée manufacturière (**VAM**) représenterait moins de 10% du PIB. Par contre, son secteur primaire représente 53,9% du PIB et celui des mines, environ 44,6% du PIB. D'autre part, entre 1990 et 2020, à l'échelle sous-régionale, la tendance baissière de la valeur ajoutée manufacturière (**VAM**) se confirme. Alors qu'elle a été de +/- 20% du PIB en 1990, elle a baissé progressivement jusqu'à atteindre moins de 10% du PIB en 2020.

De manière générale, la faible transformation économique est une caractéristique majeure du continent africain. A l'échelle de la sous-région SADC, elle concerne toutes les économies, surtout celle de la RDC, bien qu'à de degrés divers. Elle se présente comme « **un problème d'action collective** », n'épargnant aucun pays membre. Telle est la problématique dans laquelle s'inscrit la présente recherche, en vue d'analyser les stratégies d'insertion aux chaînes de valeur régionales initiée par la RDC et de tout son regroupement (RDC-ZAMBIE-NAMIBIE) auquel elle est liée, à partir des « avantages comparatifs » (le cuivre et le cobalt), avec des implications sur l'ensemble de la SADC.

Partant du principe de subsidiarité entre les échelons national et sous-régional dans un processus d'intégration, **la complexité de la question des stratégies de transformation économique** conduit la RDC à recourir à l'échelon de la sous-région, en vue d'une réponse appropriée. C'est pourquoi, dans la présente étude, la préoccupation a gravité autour d'une question de recherche, appuyée par une série des questions secondaires formulées de la manière suivante : (1) quels sont les déterminants de la transformation économique au sein de la Zone

SADC ? (2) Quel est l'état des lieux des échanges commerciaux de la RDC avant, pendant et en cours d'intégration régionale dans la zone SADC ? (3) Quels sont les enseignements tirés de l'état des lieux d'intégration de la RDC dans la zone SADC ? (4) Au vu des déterminants validés et des acquis du processus d'intégration en cours, quelles stratégies de transformation économique faut-il mettre en place pour une intégration économique de la RDC dans l'espace SADC ?

Alors qu'habituellement les thématiques sur la question des processus d'intégration analysent les effets de l'intégration régionale sur les pays membres d'une communauté économique régionale (**CER**), l'originalité de cette étude consiste à expliquer le lien entre **la coopération interétatique des Etats membres de la SADC et la transformation économique de la RDC, l'un de 16 Etats membres de ce bloc commercial**. Nous montrons donc qu'en valorisant sa chaîne de valeur axée sur ses avantages comparatifs, au sein de la zone de libre-échange de son appartenance, la RDC cherche à mettre à profit la dynamique de la sous-région (SADC) afin de remédier, principalement, au problème de sa transformation économique.

Dans leur stratégie de développement autour d'un regroupement d'Etats, seize pays membres de l'Afrique australe constituent, actuellement, l'espace d'intégration de la SADC. A l'instar de la plupart des processus, à travers le monde, dont celui de l'Union européenne, ce sont **les motivations politiques** qui dominent à la création de son ancêtre, la **SADCC**, vers les années 1975. Ce n'est qu'à partir de 1980 que **la dimension économique** sera prise en compte et depuis l'avènement de la SADC en 1992, **l'article 5.1.a**, notamment, assigne à cette communauté l'objectif de « **réaliser le développement et la croissance économique par l'intégration régionale** » en vue d'assurer le bien-être partagé entre tous ses membres, au regard du contexte de cette sous-région qui ne représentait que 5% des échanges commerciaux intra-zone (SADC).

En s'appuyant, respectivement, sur les méthodes historique, comparative et économétrique, nous avons identifié de nombreux déterminants validés, à l'échelle de cette sous-région, permettant ainsi au regroupement **RDC-ZAMBIE-NAMIBIE** de s'insérer dans les chaînes de valeur régionales du cuivre et du cobalt. De par la modélisation économétrique qui renseigne que l'analyse approfondie de la transformation économique à partir de ses deux dimensions (**Indice de la diversification** et **Indice de la sophistication des exportations**), au sein de la sous-région SADC, de **1988 à 2020**, des déterminants les plus significatifs ont été révélés. Il s'agit des performances passées et courantes en termes des stratégies de diversification et de sophistication des exportations, la taille de l'économie, la distance par rapport au marché, les infrastructures, l'ouverture économique, l'inflation, le capital naturel, les IDE ainsi que le niveau de développement. Tels sont les déterminants validés par l'économétrie. Leur impact sur la transformation économique de la SADC, et, particulièrement sur la

valorisation de la chaîne de valeur initiée par la RDC, dépend de chacune de deux dimensions de celle-ci.

La première dimension (**Indice de la diversification des exportations**) dont **les effets sont fixes** montre que : (1) la performance courante de la stratégie de la diversification des exportations, (2) la performance passée d'une période, (3) la performance passée de deux périodes, (4) le capital naturel, (5) l'inflation, (6) la taille de l'économie, (7) la distance par rapport au marché et (8) l'ouverture économique ont un impact considérable sur la valorisation de la chaîne de valeur initiée par la RDC, au sein de la SADC.

Par contre, la deuxième dimension (**Indice de la sophistication des exportations**) dont **les effets sont aléatoires** fait montre d'un processus de sophistication fragile et isolé, dans la valorisation de la chaîne de valeur initiée par la RDC, au sein de la sous-région. Cette dernière dimension a été influencée par : (1) la performance courante de la stratégie de la sophistication des exportations, (2) la performance passée d'une période, (3) le niveau de développement économique, (4) le capital naturel, (5) l'inflation, (6) la distance par rapport au marché, (7) l'ouverture économique et (8) les infrastructures.

Le poids du contexte particulier de la zone SADC attirant, principalement, les investissements directs étrangers (IDE) en fonction des avantages comparatifs des pays membres, s'est avéré jusqu'à présent comme une pesanteur au processus de la diversification et de la modernisation des exportations de la RDC ainsi que de nombreux autres pays membres de cet espace économique. Ce sont **les IDE dans les industries extractives** qui ont été principalement attirés. La contribution du secteur minier au PIB de la sous-région ainsi que de la RDC, particulièrement, en est une illustration et confirme le statut d'une économie congolaise dépendante de la rente minière.

Les résultats obtenus de l'estimation sont révélateurs de l'échec qu'a connu la « **stratégie d'arrimage** » de **la diversification**, de **l'industrialisation** ainsi que de **la promotion du développement** de cette sous-région au **protocole de commerce de 1996**. Celui-ci n'a fait que consacrer davantage **l'absence de la complémentarité commerciale entre les pays membres de la SADC**. Aucun lien n'a été créé entre **l'intégration régionale** et **le commerce** au sein de cette zone, ce qui a entraîné non seulement le blocage de la valeur ajoutée manufacturière mais également d'importants écarts de développement entre **la périphérie** (la RDC, la Namibie, la Zambie, le Lesotho, etc.) et **le centre** (l'Afrique du sud et l'Île Maurice).

Les échanges au sein du **bloc commercial de la SADC** nous révèlent que : (1) les différentes structures des échanges commerciaux intra-zone montrent leur dépendance vis-à-vis des pays de **la Triade**, (2) avec l'adhésion de **l'Afrique du Sud en 1994, ce pays est devenu le principal partenaire commercial** des tous les pays membres de la SADC, en faisant passer le commerce intra-zone de 5% à plus de 17%, (3) entre la RDC et les autres pays de la SADC,

la création progressive du commerce, si bien que faible, est réelle, (4) les avantages comparatifs de la SADC ont été identifiés dans certains secteurs : **mines, agricole, énergétique et des hydrocarbures**, (5) quant à la RDC, elle dispose comme **avantages comparatifs** dans la production du cuivre et du cobalt, (6) malgré que les statistiques renseignent **la création du commerce** entre la RDC et la SADC (l’Afrique du sud, la Tanzanie et la Zambie), à travers le cuivre et le cobalt congolais, aucune transformation de ces derniers n’est réalisée dans cette sous-région, confirmant, ainsi, l’absence de **la complémentarité commerciale** au sein de la sous-région et que (7) l’échec du **protocole de commerce de 1996** de la sous-région à impulser la **diversification, l’industrialisation** ainsi que **la promotion du développement** de la sous-région a entraîné la décision de la mise en place d’un régime régional de la coordination des politiques industrielles en 2014.

D’où, l’urgence **d’une nouvelle initiative à l’échelle régionale** intégrant les avantages comparatifs de la sous-région et le commerce des tâches comme nouveau mode de production en phase avec la mondialisation (les chaînes de valeur régionales), dans une nouvelle stratégie de coordination des politiques industrielles en tant que bien public régional. Au centre de ladite initiative, la SADC a identifié **les secteurs minier, agroalimentaire et pharmaceutique** comme **des secteurs critiques** pour **l’industrialisation et l’intégration régionales**. Voilà pourquoi, au vu d’une tradition minière forte de la RDC, les chaînes de valeur régionales s’appuyant sur ledit secteur ont été retenues comme secteur critique national sur les minerais stratégiques de cuivre et de cobalt.

Les résultats de l’identification des déterminants de la transformation économique au sein de la sous-région traduisent le processus de la résolution de la question de la transformation économique par **une coopération interétatique** dans le cadre de l’intégration économique régionale. On note, dans ce cas, un véritable rapprochement entre les théories de l’intégration régionale et celles de la transformation économique. Des approches de départ (la nouvelle économie structurelle et l’institutionnalisme néo-libéral), une synthèse consacrant le rapprochement entre la transformation économique par les chaînes de valeur globales et l’intégration régionale a permis d’expliquer l’avènement de l’« approche structuro-institutionnaliste néolibérale ».

Nos résultats empiriques attestent que les conditions d’une dynamique de la coopération interétatique des Etats membres de la SADC-11 sont réunies et en marche à travers une coordination en profondeur (la coordination des politiques industrielles). Dans ce processus, le leadership est assuré par l’Afrique du Sud, le leader sous régional disposant de beaucoup d’atouts et pouvant jouer un rôle de premier plan dans le succès de la nouvelle stratégie. La puissance sur laquelle repose le leadership de ce pays, en tant que leader sous régional, est multiforme (puissance militaire, démographique et diplomatique, économique, commerciale, etc.). A côté de ce leader de la sous-région, **un regroupement des pays producteurs de cuivre et de cobalt** émerge et est appelé à jouer un rôle primordial dans ce processus.

La stratégie de la transformation économique par la valorisation d'une chaîne de valeur manufacturière, initiée par la RDC et par l'ensemble de son regroupement (RDC-ZAMBIE-NAMIBIE), a été motivée, dans cette recherche, par un certain nombre des paramètres clés, parmi lesquels : les multiples avantages comparatifs partagés par de sous-groupes des pays au sein de la SADC, la transformation économique comme problème d'action collective dans cette sous-région, l'efficacité de la coopération interétatique des Etats, le contexte de la mondialisation (adoubé par le nouveau paradigme des CVG), la dimension géographique liant les pays membres de cette Communauté, l'interdépendance des FMN et des Etats membres de celle-ci. Ainsi, la littérature qui affirme que l'insertion par les CVG facilite l'industrialisation ainsi que la sophistication a été consacrée ou vérifiée avec la mise en œuvre de la stratégie de la transformation économique dans le contexte des chaînes de valeur régionales.

A propos du contenu et de **la mise en œuvre des stratégies de la transformation économique de la RDC par les chaînes de valeur manufacturières au sein de cette zone de libre-échange**, elle est composée de **4 principales composantes** : **(1) la modalité** (coopération interétatique forte au sein de la SADC) et **les acteurs** (Etats membres, FMN, Entrepreneurs nationaux et régionaux et les partenaires au développement), **(2) les conditions et les exigences fondamentales** (Approfondissement de l'intégration régionale, insertion de la SADC à la mondialisation, la stabilité politique et macroéconomique, amélioration du climat des affaires, accès au crédit et création des Zones Economiques Spéciales, protocole de l'industrie et critère de répartition de VA et le transfert de technologie), **(3) les déterminants de la transformation économique** (performances courantes et passées, inflation, PIB, capital naturel, les infrastructures, les IDE, l'ouverture économique, la distance par rapport au marché, la taille de la population et le niveau du développement), **(4) les axes stratégiques d'insertion aux chaînes de valeur** (industries des biens intermédiaires, industries des biens d'équipements, industries des biens de consommation, la sous-traitance industrielle). Chaque composante dispose également de nombreuses sous-composantes. Le succès de cette stratégie dépend de la contribution de chaque élément dont l'ensemble forme un tout.

Nous pouvons, sur base de la partie empirique de notre recherche, attester que les résultats obtenus nous permettent de dire que nos hypothèses ont été globalement vérifiées, car, d'une part, la valorisation des chaînes de valeur de la RDC au sein de la sous-région australe est expliquée par l'existence des déterminants validés à l'échelle sous régionale ; et d'autre part, la transformation économique par les chaînes de valeur manufacturières traduit les différentes stratégies d'insertion aux chaînes de valeur de la RDC et de son regroupement (RDC-ZAMBIE-NAMIBIE). Entre la SADC et la RDC, il a été prouvé qu'une certaine dynamique de création de commerce qu'il est nécessaire de renforcer, par les chaînes de valeur, est en cours.

Par ailleurs, la transformation économique de la RDC, et de manière élargie des pays membres de la sous-région SADC, devra être un long processus, comportant au moins trois

étapes : (1) **l'insertion dans les chaînes de valeur**, (2) **la remontée dans les différentes chaînes de valeur en question**, (3) et au *finish*, **le processus des transferts de technologie** comme contenu dans les objectifs économiques de la SADC. Contrairement au processus de transformation productive des économies émergentes visant l'amélioration de la qualité des richesses (VA) et d'emplois créés, celle de la RDC, avec les autres pays membres de la sous-région, se lance dans ce processus, quitte à franchir les différentes étapes progressivement.

A propos des **apports, limites et perspectives futures** par rapport à cette étude en **économie régionale et internationale**, il y a lieu de noter ce qui suit :

a) Cette thèse s'est efforcée à montrer la nécessité de la subsidiarité qui doit exister entre l'échelon national et sous-régional sur la résolution d'un problème d'action collective, au sein d'une Communauté économique régionale. L'idée centrale est que contrairement aux nombreuses études empiriques qui voudraient que la question de la transformation économique des pays en développement soit traitée à l'échelon national, la transformation économique en RDC, pays participant à un accord de commerce régional, semble avoir été influencée positivement par la coopération interétatique au sein de la SADC (l'échelon sous-régional), à travers la valorisation des chaînes de valeur de cuivre et de cobalt (AC), avec des effets directs et indirects sur la communauté tout entière.

De tout le temps, la question de la transformation économique a toujours été envisagée et résolue à l'échelle nationale. Avec la participation des pays à un accord de commerce régional (ACR) et aux chaînes de valeur régionales manufacturières, une opportunité s'offre désormais à ces derniers, à travers le commerce des tâches ou des composants dans un partenariat gagnant-gagnant avec les FMNs. Cela permettra ainsi de créer de la valeur ajoutée manufacturière, des emplois et même une insertion en douceur dans le commerce mondial, et à partir de là résoudre leur problème de la transformation économique en s'appuyant sur leurs avantages comparatifs.

L'avantage que revêt ce jour la transformation économique par la valorisation des chaînes de valeur manufacturières est lié à l'insertion d'un groupe des pays membres d'un espace économique à la mondialisation avec la possibilité d'exploiter les différentes opportunités liées à la dynamique mondiale. Alors qu'un marché national reste très étroit par rapport à la question de la transformation économique et n'intègre pas les contraintes liées à la participation à plusieurs initiatives d'intégration régionale, l'insertion aux chaînes de valeur régionales prend en compte ces différents aspects et bénéficie d'un marché sous régional, très élargi et très porteur.

Du point de vue théorique, cette recherche a permis de mettre en exergue l'une de différentes réalités de l'intégration régionale, avec comme particularité, « **l'initiative de la valorisation d'une chaîne de valeur, par un pays ou un sous-groupe des pays d'un bloc** »

commercial ». Donc, la présente étude s'écarte des travaux habituels dans la thématique de l'intégration économique régionale où généralement il est question d'étudier l'impact d'un bloc commercial, soit sur la croissance, soit sur le développement de l'ensemble des pays participants à un accord. A ce jour, toutes les économies africaines ne sont intégrées dans ces chaînes de valeur que de manière individuelle. Aucune Communauté économique régionale africaine n'applique l'insertion aux chaînes de valeur régionale à l'échelle de sa sous-région, et ce, à l'initiative d'un pays ou d'un sous-groupe des pays membres.

Du point de vue méthodologique, la présente recherche a permis de prendre en compte des effets de la dynamique d'un sous-groupe, notamment le regroupement RDC-ZAMBIE-NAMIBIE en plus des effets individuels et du groupe analysés habituellement.

b) Par rapport aux perspectives qu'ouvre notre recherche, nous avons retenu :

Comme première perspective de recherche, il serait intéressant d'explorer, dans une autre recherche, sur combien de temps, après la mise en œuvre de la stratégie de la transformation économique par les chaînes de valeur, entraînerait ses effets. Dans la présente étude, nous nous sommes évertué à proposer une stratégie de la transformation économique, ce serait maintenant intéressant d'estimer après combien de temps les premiers effets sont-ils possibles.

Une deuxième perspective de recherche analyserait les limites que présenterait la transformation économique impulsée sur la base des chaînes de valeur régionales et globales. Le débat reste houleux entre deux groupes. Pour certains, cette solution tarde à produire les effets escomptés dans les pays en développement alors que les autres soutiennent le contraire.

Concernant la troisième perspective de recherche, il serait question d'explorer le prolongement de la présente stratégie de la transformation économique par les chaînes de valeur régionales **dans l'après-mine**. Notre stratégie a comme point d'appui les avantages comparatifs (secteur minier). En prenant le cas du secteur minier, nous constatons que les minerais sont épuisables.

Enfin, pour une quatrième perspective, il serait intéressant d'approfondir et d'élargir la question des chaînes de valeur spécifiques à d'autres secteurs comme celui de **l'énergie électrique**, étant donné le potentiel du barrage électrique d'Inga qui fait partie des projets intégrateurs au sein de la SADC.